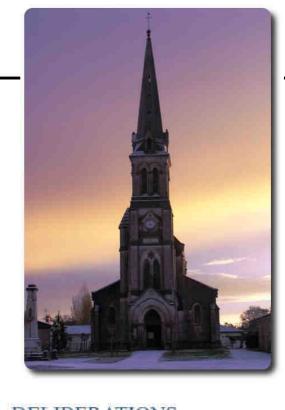


vivre à Salaunes Vivre à Salaunes

BULLETIN MUNICIPAL N° 30







DELIBERATIONS
CDC MEDULLIENNE
COMMISSIONS
AFFAIRES SCOLAIRES
ASSOCIATIONS
TAM-TAM



SOMMAIRF

- 2. Le mot du maire
- Délibérations du conseil municipal
- 6. Les commissions
- 9. Les affaires scolaires
- 12. Sport Loisirs Culture
 Vie Associative
- 20. Tam-Tam Salaunais
- 24. Infos pratiques
- 27. Info Services

« VIVRE A SALAUNES »

Journal semestriel Dépôt légal N°07 00039

Direction de la publication : Jean-Marie Castagneau Mairie de Salaunes

LE MOT DU MAIRE

Il y a du changement dans le monde de nos déchets « RECYCLABLES ».

La CDC Médullienne met en place un tri supplémentaire pour isoler les papiers, journaux et magazines qui seront rachetés, permettant de maitriser et compenser la progression de la TEOM supportée par chaque foyer des 10 communes de la CDC.

A compter du 1er janvier 2011, ces papiers, journaux et magazines seront séparés des autres recyclables.

Ainsi, un courrier d'info assorti d'un guide et d'un calendrier de collecte est distribué dans la boite aux lettres de chaque administré.

Deux poches plastiques sont également prévues dans l'enveloppe pour permettre le démarrage du tri.

Les autres poches nécessaires pour chaque foyer sont à retirer à la mairie.

Deux ambassadeurs du tri pour notre commune sont bénévolement disponibles pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser sur le tri sélectif. Vous pouvez les contacter par l'intermédiaire de la mairie pour une information ou un rendez-vous.

« Vous êtes sensibles à l'environnement, vous êtes éco-citoyens, alors devenez vous aussi ambassadeurs du tri pour notre commune ».

Organisé par la Prévention Routière, le concours des Echarpes d'Or 2010 a distingué les initiatives prises par notre collectivité pour ses actions de sensibilisation à la « sécurité routière » et les travaux réalisés dans le centre bourg.

Composites Aquitaine qui emploi 400 salariés à Salaunes vient de décrocher un contrat avec Airbus et se voit confier la réalisation des pièces en carbone pour assurer la jonction des tronçons du fuselage du futur long courrier A350. Avec un investissement de l'ordre de 20 millions d'euros, la société va se doter de robots de placement de fibres et d'autres moyens de production et de contrôles ultramodernes.

Enfin, les travaux tant attendus de mise au gabarit de la RD1215 section Picot-Salaunes vont débuter début janvier avec dans un premier temps la mise en circulation du giratoire de Salaunes vers le carrefour de Picot en sens unique.

Sans oublier ceux qui sont isolés ou dans la souffrance, je veux souhaiter à chacun d'entre vous, de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle décennie. Que ce nouvel an ne soit que joie et bonheur.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ S.C.O.T

Le conseil municipal autorise la communauté de communes « Médullienne » à constituer , avec les communautés de communes « Centre Médoc » et « Cœur Médoc », un syndicat mixte pour l'élaboration, l'animation, le suivi et l'éventuelle révision du « Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale ».

■ Centre de santé scolaire du Médoc Autorisation de modification des statuts de la CDC Médullienne pour permettre la prise en charge de la gestion administrative du Centre de santé scolaire du Médoc sous réserve que celle-ci n'implique pas de charges financières supplémentaires pour la communauté de communes.

■ Marché de fournitures d'entretien

Autorisation de signer la convention du groupement de commandes de fournitures d'entretien avec le président de la CDC Médullienne et des maires des collectivités en faisant partie.

■ Plan local de l'habitat

Le Plan Local de l'habitat arrêté par la CDC Médullienne définit :

- Les objectifs et les principes en matière de logements et d'hébergements
- Les conditions de mise en place d'un dispositif d'observation de l'habitat

Le conseil municipal fait plusieurs observations :

- La commune entend respecter les objectifs de 7 % de constructions de logements sociaux. Ce principe est inscrit dans les dispositions générales du règlement du Plan Local d'Urbanisme.
- La destination du terrain de sport doit être changée afin de permettre une opération d'aménagement à vocation sociale sur une partie de ce terrain.
- La réalisation du quota de logements sociaux ne sera pas effective avant l'horizon 2015 en raison, d'une part, de la capacité restreinte de la station d'épuration et d'autre part, l'approbation du PLU nécessaire pour ouvrir des terrains à l'urbanisation.
- Enfin, la commune de Salaunes se trouve dans un secteur non éligible aux subventions de l'Etat ce qui constitue une contrainte pour les bailleurs sociaux.

Le conseil municipal décide de rejeter le Plan Local de l'Habitat tel qu'il est présenté.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Tickets de cantine

Compte tenu des différentes augmentations, du recrutement d'un nouvel agent, d'une restauration faite sur place composée majoritairement de produits frais, le conseil municipal fixe le prix de vente des repas à 2,50 € pour l'année scolaire 2010-2011.

■ Exonération de taxe foncière

Le conseil municipal décide d'exonérer de la taxe foncière les constructions de logements neufs achevées à compter du 1er janvier 2009 dont le niveau de performance énergétique global est supérieur à celui qu'impose la législation en vigueur, ce taux d'exonération est fixé à 50 %. Sa durée est limitée à 5 ans.

■ Recrutement

Considérant que la commune a des besoins pour assurer les travaux d'entretien de la forêt et du bourg, il est décidé de recruter un agent pour une période de 6 mois renouvelable et d'une durée de 35 heures hebdomadaires avec une rémunération au smic horaire.

Cet agent est recruté dans le cadre du contrat unique d'insertion qui est un contrat de travail à durée déterminé qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle. La rémunération du salarié est prise en charge par l'Etat à hauteur de 70 à 95 %.

■ Travaux

Un dossier de demande de subvention d'un montant de 36 309,15 € va être déposé afin de réaliser les travaux de remise en état de 1 780 mètres de la piste n°5. Le montant des travaux estimé par la Fédération DFCI s'élève à 51 944,67 €.

■ Cimetière communal

Le conseil municipal approuve le règlement et les nouveaux tarifs pour le cimetière communal.

Concession pleine terre:

Durée	Superficie	Dimensions	Capacité d'accueil	Prix
15 ans	3 m ²	2,5 x 1,20 m	2 places	30,00€
30 ans	3 m ²	2,5 x 1,20 m	2 places	45,00 €

Concession caveau: 50 ans

Superficie	Dimensions	Capacité d'ac- cueil	Prix
3 m ²	2,5 × 1,20 m	2 places	300,00€
4,5 m ²	2,5 × 1,80 m	4 places	450,00 €
6 m²	2,5 × 2,40 m	6 places	600,00€

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Création d'un emploi administratif
- Aires de stationnement
- Bilan de concertation— Transformation du P.O.S en P.L.U

- Arrêt du projet du PLU
- Centre de compostage des déchets verts sur la commune de St Médard en Jalles

Compte tenu de la charge croissante du travail des services administratifs, il a été décidé de porter la durée hebdomadaire de l'agent en charge de l'accueil administratif à temps complet soit 35 heures.

Dans le cadre du champ d'application territorial de la participation pour non réalisation d'aires de stationnement, le conseil municipal a décidé de fixer à trois mille euros TTC la place de stationnement non réalisée correspondant à la partie du territoire communal située dans la zone UA du P.L.U.

Dans le cadre de la délibération du 16 septembre 2004, prescrivant la transformation du P.O.S en P.L.U, il a été fixé les modalités de la concertation avec la population qui ont pris les formes suivantes :

- ⇒ Diffusion dans les boites à lettres de brochures ou feuilles d'information
- \Rightarrow Affichage permanent en mairie
- ⇒ Articles dans le bulletin municipal
- ⇒ Permanences le premier vendredi de chaque mois dès le 6 octobre 2005 avec mise à disposition du public d'un registre de concertation
- \Rightarrow Réunion publique avec présentation du diagnostic communal et du P.A.D.D.
- \Rightarrow Un affichage sur le site internet de la commune en mai 2010.

Au vu des différents décrets et débats relatifs aux conditions d'élaboration de la procédure du projet du P.L.U. et considérant que le projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées, il a été décidé d'arrêter le projet de P.L.U. tel qu'il est annexé à la délibération 38-10 du 16 décembre 2010.

Vu le dossier de demande d'avis sur l'exploitation d'un centre de compostage des déchets verts sur la commune de Saint Médard en Jalles, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet d'installation classée en faisant observer que la commune ne souhaite pas supporter le trafic routier régulier des poids lourds que va générer l'exploitation sur la RD 107E1 et plus particulièrement dans la traversée du bourg.

LES COMMISSIONS

-Urbanisme

Lors du conseil municipal du 8 octobre dernier, celui-ci s'est de nouveau prononcé sur le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » de la commune.

En effet, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et la loi du 27 juillet de modernisation de l'agriculture et de la pêche ont apporté des modifications au code de l'urbanisme.

Le PADD, débattu en conseil, a intégré les nouvelles rédactions du code de l'urbanisme et procédé aux adaptations réglementaires induites.

Les documents graphiques du PADD ont également été adaptés afin de correspondre au plus près au futur zonage de la commune. Certains tracés comme, par exemple celui de la RD 1215 voie classée à grande circulation, ont été réactualisés.

L'esprit du projet communal et ses orientations générales restent similaires au projet initialement débattu mais il était important que ces modifications soient portées à la connaissance des Salaunais pour assurer une totale transparence de cette démarche.

• La commission bâtiments a fait un état des lieux des différentes bâtisses de la commune. Il s'avère que des travaux très importants sont nécessaires sur les toitures de la cantine et de l'ancienne agence postale.

Le coût est d'environ 100 000 € . Ces travaux sont programmés pour 2011. Une demande de subvention est en cours.

- Les portes des classes primaires ont été changées afin d'améliorer le confort des enfants et enseignantes mais également dans le but de réaliser des économies d'énergie.
- Les travaux de transformation du logement communal sont terminés. Dans un premier temps destiné à vocation paramédical, le bâtiment sera loué à compter de janvier 2011 à la société Guintolli .

SIAEPA

Bâtiments

Le conseil du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement s'est réuni le 1 juillet 2010.

La commission Appel d'Offres a retenu l'entreprise SOGEA pour la réalisation de la future station d'épuration à Salaunes en lieu et place de l'actuelle.

Coût de la création de la station d'épuration : 1 096 230 € HT.

Coût de la canalisation de refoulement : 401 648.60 € HT

Coût de l'extension du réseau électrique HTA: 76 000 € HT.

La station d'épuration eaux usées doit être opérationnelle au 30 décembre 2011.

LES COMMISSIONS

■ Forêt environnement

Travaux 2010

Tous les travaux de fonctionnement au programme 2010 ont été réalisés.

Vente de bois sur pied.

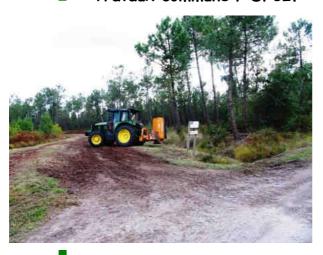
Février 2009, la forêt communale est touchée par la tempête Klaus. En 2010, l'exploitation par l'entreprise Seguin des parcelles 3,4,5,6,7,9 et 10 (coupes de bois sur pied traitées de gré à gré) est classée en trois catégories : résineux, canter et tritu. La vente a dégagé un produit de 11 208 €HT.



Entretien des pistes et voies communales.

114 kilomètres. Ce nombre représente la totalité des pistes et voies communales entretenues par l'agent en charge de l'entretien de la forêt au cours de ce quatrième trimestre 2010.

Travaux commune / DFCI.





- Déplacement et réparation d'une barrière sur la piste intercommunale 204.
- Mise en place d'une barrière sur la piste 21 (du Moulin aux Ardillières.)
- Mise en place d'une barrière sur la piste 13 (Piste des cinquante mètres nord).

LES COMMISSIONS

■ Forêt environnement

Travaux effectués en 2010 et subventionnés par la fédération DFCI:

Réalisés par l'entreprise Hostein Daniel:

- Réalisation et pose de 11 ponts
- Curage des fossés sur 3 000 mètres
- Point d'eau « les Sablons » chemin de la Gravette (extension et réaménagement)
- Aire de dépôt sur la piste des Saussets (hangar Deyre)





Point d'eau les Sablons

Piste du Moulin

Réalisés par la SARL du Moulin:

- Reprofilage:
 - ⇒ Piste du moulin sur 1 400 mètres
 - ⇒ Piste de la rocade sur 350 mètres
 - ⇒ Piste de bureau sur 840 mètres

SIAEBVELG

Conformément au programme d'entretien 2010 des cours d'eau sur la commune, le syndicat a procédé au nettoyage de la craste du Pey-Neuf: travaux de « curage » et « d'épareuse » réalisés par l'entreprise Rollin sur une distance de 2 533 mètres.



AFFAIRES SCOLAIRES

Accueil périscolaire L'accueil périscolaire de Salaunes est ouvert avant et après l'école, à partir de 7H00 le matin, et jusqu'à 19H00 le soir, chaque jour d'école.



Situé dans la salle de motricité de l'école, il met en place des projets et des activités de façon indépendante de l'école, tout en cherchant à privilégier un lien avec l'équipe enseignante, à mettre en place certains projets en partenariat et en veillant à une cohérence dans les principes de fonctionnement.

Notre projet pédagogique découle du Projet Educatif Territorial de la Communauté de Communes « Médullienne », et du projet éducatif des Francas.

En lien avec ces projets, nous mettons l'accent sur la recherche de la paix en développant une coopération entre enfants, en facilitant les débats entre eux et avec les animateurs, en les amenant à prendre conscience des règles de vie en collectivité.

Nous proposons des activités dans lesquels une large place est laissée à l'initiation et à la spontanéité.

Cette année notre projet pédagogique répond à plusieurs objectifs :

- susciter le plaisir de lire, en permettant à l'enfant de développer sa curiosité, son imagination et sa créativité. Nous allons ainsi réaliser des activités qui déboucheront sur la création d'un livre géant.
- favoriser chez l'enfant l'intérêt de la culture scientifique et technique. Nous aborderons ce thème par le biais de l'arbre, depuis sa naissance, son utilité dans la nature, jusqu'à son utilisation finale puisque nous le retrouvons tout autour de nous dans des produits courants.
- favoriser le bien être, l'épanouissement et l'autonomie des enfants à travers le théâtre, avec l'appui d'une intervenante théâtre, Nathalie, qui interviendra ce premier trimestre toutes les semaines.

La responsable de l'accueil périscolaire Bahija Chatta

AFFAIRES SCOLAIRES

La rentrée

La rentrée 2010-2011 sous le signe du changement:

Cette nouvelle rentrée a vu tout d'abord l'arrivée de deux nouvelles enseignantes suite aux mutations des anciennes collègues de Mme Bayssette:

- -Mlle Séverine Labbat en charge du Cycle 1 et nouvelle Directrice de l'Ecole
- -Mme Catherine Malibeaux en charge du Cycle 3

Les effectifs actuels sont quasiment en conformité avec les prévisions du mois de juin mais avec une répartition dans les classes modifiées par rapport aux années précédentes:

Mlle Labbat Cycle 1:

- 13 élèves en Petite Section (+1 en janvier 2011)
- 10 élèves en Moyenne Section
- 7 élèves en Grande Section

Mme Bayssette Cycle 1:

- 6 élèves en Grande SectionCycle 2 :
- 9 élèves en C.P.
- 9 élèves en C.E.1

Mme Malibeaux Cycle 3:

- 10 élèves en C.E.2
- 7 élèves en C.M.1
- 8 élèves en C.M.2



Ce qui fait un total de 78 élèves présents à la rentrée de Septembre c'est à dire 6 de plus que l'an passé.

Les prévisions pour la rentrée 2011 sont les suivantes:

- Cycle 1: 30 élèves dont 17 PS + 13 MS
- Cycle 2 : 32 élèves dont 10 GS + 13 CP + 9 CE1
- Cycle 3 : 26 élèves dont 9 CE2 + 10 CM1 +7 CM2

Ce qui fera un total de 88 élèves et une moyenne sur 3 classes de 29 enfants.

Les horaires aussi ont changé, le matin seulement:

La rentrée s'effectue à 8h45 pour TOUS (même ceux du CYCLE 1) et les cours ont lieu jusqu'à 11h45.

L'après-midi les horaires restent de 13h30 à 16h30.

AFFAIRES SCOLAIRES

Nous prions les parents d'élèves du Cycle 1 de bien vouloir respecter ces horaires à la fois pour leurs enfants (c'est l'un des premiers apprentissages de la vie sociale) et surtout afin de ne pas perturber et retarder le travail effectué par l'enseignante le matin et la sieste des autres enfants l'après-midi.

(RAPPEL: le portail est fermé à 9H00, au plus tard)

Dans le même ordre d'idée, il est rappelé que tous les enfants qui déjeunent à la cantine doivent avoir un ticket - avec leur nom inscrit - ou bien, et ce très exceptionnellement, un ticket blanc (de même taille) avec leur nom inscrit aussi. Mme Duvignères, en charge du restaurant scolaire, prend un temps considérable à recenser les élèves qui y mangent (oublis, noms illisibles, retards...)

Ces nouveaux horaires permettent aussi la mise place du dispositif d'aide et de soutien pendant la pause méridienne, à savoir:

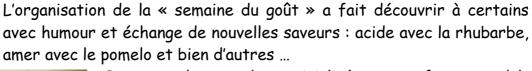
- pour les élèves du Cycle 1 et du Cycle 2 (C.P.) : de 12h40 à 13h20
- pour les élèves du Cycle 2 et du Cycle 3 : de 11h55 à 12h35 soit trois séances de 40 min les lundi, mardi et jeudi.

La répartition des enfants mangeant à la cantine a changé depuis la rentrée des vacances de la Toussaint:

Les élèves du Cycle 1 mangent seuls au premier service.

Les élèves du Cycle 2 et du Cycle 3 mangent seuls au deuxième service. Ce dispositif permet de rééquilibrer les groupes et donc de mieux les gérer pendant le temps cantine ainsi que pendant le temps périscolaire.

■Cantine scolaire



Pour une plus grande convivialité entre enfants et adultes une nouvelle organisation a été mise en place.

Ceci permet de diminuer le niveau sonore pendant les repas et de développer de meilleurs échanges.

Karine et Isabelle vous souhaitent de bonnes vacances et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Isabelle Duvignères.



■Comité des fêtes Que de bonheur de retrouver la 7ème édition de la foire du terroir de Salaunes.

Les 2 et 3 octobre derniers s'est déroulée notre foire annuelle, une manifestation qui au fil des années s'est imposée dans le calendrier des rendez-vous régionaux.

Deux jours de rencontre et d'échange, pour découvrir des produits de qualité et de traditions bien souvent oubliés.

Soixante quinze commerçants étaient présents sur le site, tous sélectionnés par les membres du comité des fêtes.

11h00 le samedi ouverture officielle de la foire, M. Lecaudey accompagné de nombreux élus locaux coupe le ruban d'inauguration. 1h30 de balade dans les allées de la foire, puis vient le moment des discours, suivi du vin d'honneur.



Après cette partie très of-

ficielle, place à la découverte des milliers de produits présents sur les étalages très hétéroclites de notre foire, ainsi que des différentes animations mises en place par les organisateurs.



Les stands de « bouche » nombreux et variés ont fait le bonheur des gourmands venus découvrir les différents produits du terroir.

L'équipe de M. de la Clergerie comme tous les ans nous a présenté un spectacle équestre de qualité.

Concours et démonstrations de dressge, balades en calèche, visite de la foire à

dos de poneys, ferrage de chevaux ainsi que la venue de nombreux animaux qui, de nos jours, sont de plus en plus rares dans les foires régionales.

Bien sur nous ne pouvons pas oublier la magnifique prestation du rondeau bordelais qui par ses danses folkloriques a replongé les visiteurs du dimanche dans une ambiance formidable.

Encore un week-end qui a tenu toutes ses promesses, autant par la qualité de ses



prestations que par l'affluence des visiteurs dans les allées de la garenne de Salaunes.

Ne pouvant pas nommer toutes les personnes qui se sont investies dans la préparation de ces 2 jours qui sont devenus une des fiertés de notre commune, je réitère mes remerciements à tous et les assure de ma confiance ainsi que de mon amitié en espérant retrouver cette merveilleuse équipe pour la cession 2011 de la foire du terroir de Salaunes.

Merci...

Le président Patrick Vignaux

Au fil des ans

Reprise du club début septembre avec en préparation les repas mensuels prévus jusqu'en décembre.

Le bureau, lors de la première discussion, décide à l'unanimité de ne pas organiser le pot au feu du 11 novembre, très difficile à servir comme il se doit, manque aussi de bénévoles.

La boudinade est maintenue jusqu'au 1er mai 2011 avec bien entendu l'orchestre de Valérie.

Une prochaine réunion décidera des modalités du Noël des enfants de l'école salaunaise.

Une pensée pour tous nos disparus, Claude nous a quitté au mois d'août, nous pensons à sa famille.

Nous souhaitons à tous une bonne fin d'année 2010 et que 2011 soit meilleure, bonne santé.

Le président Michel Tetelin

■La vie du centre de secours <u>Engagement</u>: Je réitère notre appel à venir nous rejoindre comme pompiers volontaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous vous présenterons les efforts faits par le département que ce soit par la dotation de matériels de qualité ou avec des taux horaires pour les vacations et les formations en augmentation sur les trois années à venir et une prime de fidélisation mise en place depuis quatre années.

Vous avez entre 18 et 50 ans, nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

Téléphone de la caserne : 05.57.97.01.66 . Téléphone du chef de centre : 06.85.82.80.33.

<u>Départ:</u> Le Caporal-chef Carine Petit est partie au centre de secours de St Jean d'Illac

<u>Matériel</u>: Dernièrement la caserne de Salaunes s'est vue dotée d'une nouvelle ambulance avec un équipement en matériel encore plus complet que l'ancienne, mais surtout avec un brancard monté sur vérins hydrauliques qui rend le transport de la victime vraiment plus confortable. Une cellule arrière équipée de la climatisation beaucoup plus spacieuse facilite le travail de l'équipe. Vu le coût du véhicule 90.000 euros on peut dire que le père noël est passé à la caserne avant l'heure.



La nouvelle Ambulance



Intérieur de la cellule de l'ambulance

<u>Formation</u>: Toutes nos félicitations au sapeur Jean-Baptiste Barbeau qui en quatre mois a enchaîné la formation de base, puis les deux modules de secourisme et la formation de conducteur et pour finir son stage feux de forêt en décembre et tout cela bien sûr avec succès.

Tant que je suis dans la rubrique formation je voudrais faire savoir au sapeur David Garon qui par manque de chance, suite à des problèmes de santé n'a pu finir les deux premières formations, que nous sommes tous avec lui et que le stage de début d'année l'attend et que celui-là sera le bon.

Les Sergents-Chefs Franck Desbats et Cédric Girons ont encadré plusieurs stages de conduite au sein du groupement et aussi à l'école de Salles. Le Caporal-chef Sandra Girons a participé à l'encadrement d'un stage de secourisme chez nos voisins de Sainte Hélène.

<u>Personnel</u>: Nous voulons avoir une pensée toute particulière pour le Caporal-chef Sandra Girons qui est depuis deux mois en Afghanistan dans le cadre de son travail et qui va passer les fêtes loin de nous et de sa famille. Nous te souhaitons bon courage.



Activité opérationnelle: Celle-ci est stable avec en moyenne une sortie par jour. Au 30 Novembre nous sommes intervenus 68 fois sur la commune de Salaunes et 239 fois sur les communes avoisinantes dont en grande partie sur la CUB.

Activité sportive : Le samedi 27 Novembre une délégation a fière-



ment représenté le centre de secours de Salaunes au cross du groupement qui se déroulait sur la commune de Grayan.

Le Sapeur Hannah Hercek a fini 1ère de sa catégorie et ses camarades à des places honorables. Prochaine étape, le cross départemental en janvier sur la commune de Pellegrue.

Toutes nos félicitations à l'équipe.

Le Chef de Centre Capitaine Xavier Reynaldo

USS Foot

La saison 2010-2011 annonce beaucoup de changement pour le club de Salaunes. Pour notre nouvelle année, nous sommes heureux de vous présenter deux équipes de football évoluant pour une en Promotion de 1ere division et pour l'autre en football loisir le vendredi soir.

Avec les bons résultats de la saison dernière nous sommes ravi d'accueillir cette année:

- M Nicolas Saint Amaux , entraineur diplômé avec un BE1 qui travaille en étroite collaboration avec Mickael Martins
- Mr Meynard Anthony, arbitre officiel ,qui représentera le club pour toute la saison

ainsi que 13 nouveaux joueurs qui viennent renforcer un effectif composé de 48 joueurs seniors pour les deux équipes.

La saison a commencé cet été par un stage d'entrainement de trois jours à Montalivet organisé par les coachs. Ce stage a permis à quinze joueurs présents de bien finir leur préparation du mois d'août et de se préparer collectivement pour le début du championnat.



Au niveau sportif, l'équipe1 évoluant en promotion de 1ère division se positionne 1ère de son championnat avec 3 matchs et 3 victoires: félicitation à eux pour le travail fait depuis le début du mois d'août quant à l'équipe de foot loisir évoluant le vendredi soir, elle connait un début de saison correct dans son championnat. Malgré un effectif qui semble suffi-

sant en nombre, les blessures ne nous ont pas épargnées : 4 joueurs blessés sérieusement.

Espérons que l'année 2011 soit plus clémente, et nous leur souhaitons un bon rétablissement.

Nous tenons particulièrement à remercier nos sponsors: le C dans l'Hair, le Farfadet et ATB qui ont participé financièrement à l'achat de matériel, ainsi que Mondial termites qui nous a offert un nouveau jeu de maillot et réalisé un nettoyage de la toiture de notre local sportif.

Le samedi 30 octobre a eu lieu le tournoi de football Fifa 2010 sur console de jeu organisé par US Salaunes Football: une très bonne première, vu le nombre de participants venus des alentours s'affronter toute une soirée.



Le vainqueur Manuel Dasilva de Mérignac face à notre jeune local Nicolas Gomes qui termine 2ème du tournoi principal sur 32 participants.

Pour le tournoi consolante le vainqueur est Nicolas Soupet de Salaunes.

Félicitations à eux et en vous redonnant à tous et à toutes rendez- vous l'année prochaine.

Pour terminer, nous tenons à remercier également les joueurs qui donnent de leur temps lors de nos journées bricolages et

peinture notamment pour la remise en état des buts de football, du local sportif et des mains courantes.

Le Président Joël Gomes

■ ACCA



Comme chaque année à cette période, je remercie les acteurs, chasseurs, qui ont participé à la préparation de la foire du terroir. Merci à Pierre Siviero, Nicolas Gravey et Gérard Faucouneau pour cette présentation du monde de la chasse exemplaire au travers d'un stand toujours aussi bien tenu.

Je rappelle aux jeunes qui désirent passer le permis de chasser qu'ils peuvent se rapprocher de nous afin que nous les guidions dans leur démarche. Le monde de la chasse au niveau national se transforme, de plus en

plus de femmes s'investissent dans le milieu de la chasse, passent le permis et occupent des responsabilités dans diverses fédérations et associations. La chasse n'est pas réservée qu'à la gente masculine et doit accueillir des femmes qui désirent s'adonner à cette passion. N'hésitez pas et contactez nous afin de vous aider dans ce désir de chasser et pourquoi ne pas essayer !!! Il faut dire que les dames ont le pouvoir de redorer notre blason. Vous pouvez, également, vous rendre sur le site WWW.CHASSEURS33.com et consulter les diverses formalités concernant le permis de chasser.

En cette fin d'année, tout le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Le président Jacques Laborde

Les copains d'accord

La chorale de Salaunes a été créée en septembre 2000 et comptait une quinzaine de membres tous Salaunais.

Son patronyme provient de la déformation du titre d'une chanson de son premier répertoire: « Les copains d'abord » de Georges Brassens Depuis ce temps-là, la Chorale a considérablement évolué, accueillant des choristes venu(e)(s) des communes voisines : Sainte-Hélène, Saint-Aubin et Saint Médard en Jalles. Puis, grâce à la qualité de ses prestations, sa renommée atteint des communes plus lointaines comme Arsac, Martignas et même Lesparre.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, pour sa dixième année d'existence, elle compte quarante membres (dont dix hommes!). Ceci lui a permis et lui permet encore d'élargir son répertoire vers les chants en italien, anglais et même américain (avec les negro-spirituals) mais surtout d'améliorer la qualité et la richesse de ses prestations : des une ou deux voix initiales, elle est passé à trois voix et depuis trois ans à quatre voix.

C'est d'ailleurs en tant qu'invitée qu'elle s'est dernièrement produite pour assurer la deuxième partie d'un concert organisé dans le cadre du Festival de Noël de Bordeaux-Caudéran, en l'Eglise Saint-Amant, ce 17 décembre.

Elle vous souhaite donc de belles fêtes de fin d'année et vous invite à la rejoindre les mercredis de 18h30 à 20h00, ou à l'écouter lors de sa prochaine prestation lors de la Fête du Printemps de Salaunes!

Le président François Guillou-Keredan



■Les copains d'accord Soirée théâtre La Chorale de Salaunes - « Les copains d'accord » - a organisé une soirée « Théâtre » à la Salle Polyvalente, le samedi 20 novembre.

En effet, pour la première fois à Salaunes, la Section Théâtre Adultes de l'AJT du Taillan-Médoc a eu le plaisir de jouer la pièce de Réginald Rose « 12 hom-



mes en colère » rebaptisée « 12 Jurés en colère » puisque femmes et hommes constituent ce jury de scène.

Sous la direction originale du metteur en scène Laurence Charolais, les acteurs se sont investis avec sincérité et justesse dans ce huit clos captivant dont le rôle principal fut tenu par Henry Fonda au cinéma ou encore dernièrement Michel Leeb au théâtre.

C'était déjà la quatrième fois que la troupe jouait cette pièce forte en émotion. Pourtant un public nombreux s'était déplacé malgré une météo défavorable. (exceptionnel: 120 personnes, du jamais vu à Salaunes!) Celui-ci a fortement apprécié la pièce et le jeu des comédiens - menés par leur metteur en scène - qui furent chaleureusement applaudis.

En fin de spectacle, un verre de l'amitié - offert par La Chorale - a permis d'échanger avec les comédiens et de prendre rendez-vous pour une prochaine aventure...

Un grand merci à tous les bénévoles de la Chorale pour leur contribution exemplaire à la réussite éclatante de cette soirée.

■USS Gym



Cette saison 2010/2011 s'avère satisfaisante avec une trentaine

d'adhérentes. Vous pouvez toujours venir nous rejoindre. Nous avons la satisfaction de voir arriver des nouvelles salaunaises ainsi nous maintenons les deux cours du lundi et du vendredi de 19 H 00 à 20 H 00.

Les cours s'arrêteront pour les fêtes de fin d'année du 17 décembre 2010 au 3 janvier 2011.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes.

> La présidente Sylvette Castagneau

État-civil

Naissances

Alixe Pejoux le 29 juillet 2010 Pablo Sibé le 10 août 2010 Titouan Duval le 8 octobre 2010

■ Mariage

Aude Fontanini et Loïc Teillé Laetitia Larrieu et Laurent Castagneau Dominique Tetelin et Philippe Bergeon

Médaille d'Honneur du travail. Promotion du 14 juillet 2010

■ Médaille d'argent M. Laurent Reveillac
First Aquitaine Industries à Blanquefort

M. Pascal Tourneux

EADS Astrium à Saint Médard en Jalles

■ Personnel communal

Philippe Taudinet, le nouvel agent polyvalent, a été recruté en remplacement de Didier Arnaud.

Celui-ci a demandé sa mise en disponibilité pour convenances personnelles pour une période de six mois à compter du 1er octobre.



■ 11 novembre



Beaucoup de pluie autour du monument aux morts pour commémorer la fin du premier conflit mondial.

Cette cérémonie célèbre le quatre vingt douzième anniversaire du 11 novembre. M. le Maire a procédé à la lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants Hubert Falco.

La tradition a été respectée. Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation.

Calendrierdesmanifestations

16 janvier 2011	Vœux du Maire	
20 février 2011	Repas des Aînés	
Avril 2011	Fête du Printemps	
1 mai 2011	Boudinade	
4 juin 2011	Fête portugaise	
17 juin 2011	Fête de la musique	
24 juin 2011	Kermesse de l'école	

■ Téléthon

Le manque de mobilisation n'a pas permis pour ce quatrième Téléthon de réaliser les nombreuses activités mises en œuvre les années précédentes.



Néanmoins, avec la participa-

tion de bénévoles et d'adhérents des associations communales, la soirée dîner de la traditionnelle paella préparée par M. le Maire a pu être appréciée par 80 personnes.

Lors de ce repas, un jambon offert par l'A.C.C.A. a été mis à la pesée. De nombreux lots, remis par le Comité des Fêtes, furent distribués par tirage au sort.

Le bénéfice de cette prestation qui sera versé à l'A.F.M. se monte à 530,67 €.

Un grand merci pour la participation et l'engagement de chaque bénévole et association avec un remerciement particulier à notre DJ pour sa prestation gratuite de l'animation de cette soirée.

Le comité du Téléthon.

■ Voile : une passion

Le week-end du 4 novembre, les catamarans ont disputé le 41ème grand prix de l'Armistice, organisé par le Cercle de Voile de Bordeaux, Carcans Maubuisson. Malgré des conditions météorologiques difficiles avec des vents de 15 nœuds, Gilles Escarret, un enfant de Salaunes, champion de France 2010 de la discipline est arrivé premier de la catégorie.





■ Marché de Noël

Dimanche 12 décembre, la salle de la Garenne a accueilli une vingtaine d'exposants pour notre marché de Noël : journée agréable avec des articles de qualité.

La visite du père Noël dans l'aprèsmidi a ravi tous les petits.

Merci à tous de votre présence, à l'année prochaine.



■ Les écharpes d'or Salaunes primé au palmarès 2010 des Echarpes d'Or de l'Association Prévention Routière.

Alors que le concours des Echarpes d'Or fête son 20ème anniversaire, le palmarès 2010 a été rendu public le mardi 30 novembre 2010 lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Paris au siège de l'association.



Pierre Lahitte, conseiller municipal en délégation à Paris, reçoit le diplôme et le trophée des mains du Président Bernard Pottier en présence de Michèle Merli, déléguée ministérielle à la Sécurité Routière.

Six communes, une communauté urbaine, deux conseils généraux, un conseil d'enfants et de jeunes et un réseau d'élus référents de sécurité routière se sont vus remettre une Echarpe d'Or pour leurs initiatives en matière de prévention des accidents de la route.

Le concours des Echarpes d'Or, organisé depuis 1990 par l'association Prévention Routière, a pour objectif de distinguer les initiatives prises par les collectivités locales afin d'améliorer la sécurité sur nos routes ou dans nos rues, et ce quelque soient leur taille et leurs moyens financiers.

Le palmarès 2010 traduit le souci des élus de prendre davantage en compte les piétons, les cyclistes et les usagers de deux-roues motorisés dans leur politique de sécurité routière.

.Ainsi, la commune s'est donc vue distinguée pour ses travaux d'aménagement de sécurité relatifs à la mise en œuvre du programme de Convention d'Aménagement du Bourg (C.A.B.).

Ces travaux, d'un coût de 200 000 € (subventionnés à hauteur de 59 000 €), comprennent le calibrage de la chaussée, la réalisation de plateaux traversants, la rectification d'un virage à l'entrée nord de la RD107E1, l'aménagement d'un arrêt bus, la création de cheminements piétons, la pose de dalles pododactiles et de potelets sur trottoirs, l'aménagement d'aires de stationnement normalisées, sans oublier les espaces verts.

De plus, au niveau scolaire, l'entrée de l'école a été déplacée et des parkings aménagés pour les parents et les enseignants.

D'autres aménagements de sécurité sont prévus et des actions de sensibilisation auprès des enfants scolarisés vont se poursuivre.

INFOS PRATIQUES

■ Assurance retraite



Depuis le 1er juillet 2010, la CRAM Aquitaine a changé de nom et est devenue la CARSAT Aquitaine (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

Les missions de la caisse restent inchangées :

- Préparer et verser la retraite des salariés du Régime Général,
- Aider les assurés en difficulté sociale,
- Accompagner les entreprises dans la prévention et la tarification des risques professionnels.

Pour obtenir des renseignements sur votre retraite, prendre un rendez-vous avec un conseiller, un numéro unique est à votre disposition : 3960 (coût d'un appel local).

Pour vos questions d'ordre général et des services personnalisés adaptés à votre situation, un site internet est également à votre disposition : www.lassuranceretraite.fr.

■ Forages

Les puits et les forages privés doivent être déclarés en mairie. Depuis le 1er janvier 2009, les particuliers qui prélèvent de l'eau à usage domestique à partir d'un ouvrage privé sont tenus de déclarer cette activité auprès de la mairie.

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009



doit être déclaré au plus tard un mois avant le début des travaux. Les éléments à déclarer sont indiqués dans l'arrêté du 17 décembre 2007 (imprimé CERFA 13837-01 téléchargeable sur www.forages-domestiques.gouv.fr).

Déchèteries

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS.

Afin d'accéder aux déchèteries de la communauté de communes , un nouveau système de carte est mis en place et remplacera petit à petit l'ancien.

Vous devez dans un premier temps vous rapprochez du gardien en charge du site. Celui-ci vous remettra une fiche que vous devez remplir et rapporter en mairie du lieu de votre résidence afin que l'on vous donne la nouvelle carte d'accès.

Ceci peut paraître contraignant mais le but étant de contrôler au mieux l'accès aux sites et par delà alléger la charge financière que représente une déchèterie.

INFOS PRATIQUES

■ Espaces
Info-Energie

Le Conseil Général de la Gironde répond à toutes vos questions sur les économies d'énergie.

Dans le cadre de sa politique départementale de développement durable, le conseil Général de la Gironde a souhaité rendre accessible le conseil en énergie à l'ensemble des girondins.



Ainsi les Espaces Info Energie, réseau de spécialistes en énergie, accueillent et informent gratuitement les citoyens désireux de s'inscrire à la fois dans une démarche de baisse durable de leur consommation d'énergie à leur domicile, d'économie sur leur budget dédié au chauffage, à l'éclairage, à l'électroménager et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le principe de cette offre gratuite de conseil, dénuée de toute démarche commerciale, repose sur la prise de rendez-vous auprès d'un conseiller Info Energie.

Cela peut-être l'occasion de :

- demander des précisions sur les aides mises en place sur le département, les crédits d'impôt et l'éco prêt à taux zéro.
- se renseigner sur les modalités de réalisation d'un diagnostic de performance énergétique obligatoire dans certains cas.
- dimensionner vos équipements à vos besoins et à votre logement (chauffage et énergies renouvelables).
- découvrir en détail les différents matériaux d'isolation, leurs usages, l'investissement et les distributeurs.

Les coordonnées du conseiller Info Energie :

CLCV Gironde Union départementale
1 rue Joliot Curie 33700 Mérignac
Tél. 05 56 97 79 46 Fax. 05 56 97 79
Une Conseillère Info Energie : Sandrine Pichot
Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-18h

INFOS PRATIQUES

■ Cueillette des champignons

Le promeneur en forêt ne doit pas oublier qu'en tout endroit de la forêt, il y a un propriétaire, privé ou public. Quand on se promène en forêt, on se promène donc toujours chez quelqu'un!

En France, les trois quarts des forêts appartiennent à des particuliers,, les autres forêts appartiennent à l'État ou aux collectivités territoriales et sont gérées par l'Office national des forêts.

En forêt, vous êtes donc chez quelqu'un. Le promeneur doit être respectueux de ces lieux.

Les champignons appartiennent au propriétaire de la forêt dans laquelle ils poussent. (Code civil, art. 547 : « les fruits naturels (...) appartiennent au propriétaire par droit d'accession »). En principe, il faudrait avant toute cueillette solliciter l'autorisation du propriétaire.

- Tout ramassage non autorisé de champignons en forêt publique ou privée- est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 €.
- Lorsque le volume extrait est supérieur à 5 litres, l'amende peut aller jusqu'à 750 € (Code forestier, art. R.331-2).
- L'absence de clôture de même que l'absence de panneau « interdiction d'entrée » ou « cueillette de champignons interdite » ne tempère pas le caractère sacré de la propriété privée.

Le ramassage pour consommation personnelle est souvent toléré en forêt publique et en forêt privée, mais lorsque les visiteurs sont trop nombreux ou peu respectueux, le propriétaire décide parfois d'interdire les visites ou d'instaurer un permis de récolte, afin de préserver la forêt. C'est son droit et cela protège la forêt et son écosystème des abus. Renseignez-vous et respectez cette décision éco-citoyenne!

(source: www.foretpriveefrancaise.com)

INFOS SERVICES

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

Mairie

mail: secretariat@mairie-salaunes.fr Fax: 05 57 88 97 18

Tél: 05 56 58 58 73

Ouvert au public du lundi au vendre-

di: 14h-18h

Le samedi : 9h à 12h Katleen Echegaray Cécile Finotto

Comité des Fêtes

Patrick Vignaux 05.56.58.54.04 06.81.05.26.40

Christelle Girardin

05 56 58 58 60

USS Union sportive salaunaise

Président: Jean-Marie CASTAGNEAU 05.56.58.57.33 Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36 Section football: Joel Gomes 05.56.58.55.25 Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33 Du lundi au vendredi : 9h-12h et 15h-17h Le samedi: 9h00-12h00 Levée du courrier

Agence postale communale

en semaine: 15h 15 le samedi Christelle Girardin

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein 05 56 58 58 7

ACCA Chasseurs

Président : Jacques Laborde 05.56.58.55.54 Secrétaire : Frédéric Batton 05.57.88.90.31

Pompiers

Urgences 24h/24h 18 Administratif 05 57 97 01 66

Depuis un portable 112

Samu

05 56 96 40 80 Centre antipoison

15

Au fil des ans

Président : Michel Tételin 05.56.58.52.42 Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26

Gendarmerie

Urgence

05 57 88 60 40 Brigade de Castelnau

Cabinet d'infirmiers

Martine Gateuil 05 56 58 10 04

Alain Landa

Les copains d'accord

Président : François Guillou-Keredan 05.56.58.56.55 Secrétaire Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36 Culte:

05 56 69 09 67

05 56 69 09 67

Pères Kurcharsky et Faure 05 57 88 00 38 05 56 58 56 60 Contact: Mme Métayer



Les déchèteries

Le Porge Castelnau de Médoc Matin Après midi Matin Après midi Lundi 14h-18h 8h-12 h Mardi 8h-12h 14h-18h Mercredi 14h-18h 8h-12h

Amicale des sapeurs pompiers Président: Cédric Girons

Secrétaire: Virginie Girons

14 h -18 h Jeudi 8h-12h Vendredi 14h-18h 8 h -12h 8h-12h 14h-18h 8h-12h 14h-18h Samedi 8h-12 h Dimanche 8h-12h

